

# FRESQUES DES SALLES DE GARDE : DES BEAUX-ARTS AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL.

à F.

**CHRISTIAN HOTTIN**

Archiviste paléographe - Conservateur du patrimoine

**P**lus de deux siècles après sa création, quel est aujourd'hui le patrimoine de l'Internat ? Question qui n'a rien d'évident pour cette « grande école » dépourvue de tout ce qui d'ordinaire signe l'identité d'une institution et finit par constituer, à force d'accumulation et de sédimentation derrière des murs vénérables, un patrimoine : bâtiments, bien entendu, mais aussi bibliothèques, archives, collections d'objets...

Or l'Internat est partout et nulle part, fragmenté en de multiples lieux, étroitement inséré à la vie hospitalière, faisant corps avec elle (et ce fut la clef de sa renommée et de son succès) ; il est d'abord là où sont les Internes, lesquels sont par nature gyrovagues et pérégrins. De tous les lieux qu'investissent les Internes, la salle de garde est le plus intime, celui qui leur revient en propre, encore qu'ils l'ouvrent volontiers au visiteur de passage lequel parfois aime à s'installer dans la durée... Mais quel patrimoine pour ces lieux pauvres, usés, souvent banals au possible, ne seraient les charmes du délabrement ? Les fresques bien certainement ! Là se trouve le patrimoine de l'Internat ! Les Internes le savent, qui leur ont consacré bien des livres, ainsi que les photographes, et quelques historiens d'art égarés en ces lieux.

Mais la fresque n'est pas tout, et l'essentiel est peut-être même ailleurs. On tâchera d'y réfléchir ici, tant à partir d'une réflexion antérieure<sup>1</sup>, conduite dans le cadre d'une recherche sur le patrimoine universitaire parisien, qu'en fonction des évolutions les plus récentes de la notion de patrimoine, avancées par des textes de portée internationale. Découvrons au préalable un patrimoine conservé de l'Internat plus riche qu'il n'apparaît de prime abord.

## Les patrimoines et l'Internat : zones de lumières et zones d'ombres

**L**es premiers à construire un regard patrimonial sur l'Internat ont sans doute possible été les Internes eux-mêmes (anciens Internes, le plus souvent) : livres de souvenirs<sup>2</sup>, livres d'histoire

1 « Fresques des salles de garde des hôpitaux parisiens - artistes et médecins, médecins artistes », *Labyrinthe*, n°14, hiver 2002-2003, p. 75-100. Ce texte est également en ligne sur le site Le plaisir des dieux.

2 Voir par exemple : Jean Quenu, *Notre Internat*, Paris, Doin, 1971, 374 p.

« maison » relatant les grandes heures de l'institution<sup>3</sup>. Médecins<sup>4</sup> et photographes<sup>5</sup> leur ont rapidement emboîté le pas : en témoignent les beaux et utiles livres de Patrick Balloul<sup>6</sup>, nourris de citations et de témoignages de « fossiles ». Une véritable tradition de recueils sur la vie en salle de garde s'est ainsi développée, toujours vivace aujourd'hui, comme en atteste l'important travail de collecte et restitution entrepris par Yves Cukierman qui alimente quelques unes des meilleures pages d'un site Internet<sup>7</sup>. Dans tous ces travaux les fresques figurent en bonne place<sup>8</sup>.

Dans le domaine du patrimoine écrit, une institution patrimoniale aussi vénérable et incontestée que la Bibliothèque nationale de France (département des estampes et de la photographie) conserve une remarquable collection d'affiches et de cartons d'invitation relatifs au bal de l'Internat<sup>9</sup> : ces documents graphiques, parfois conçus par des artistes qui collaborèrent également à la décoration des salles, traitent de sujets (la communauté médicale, la femme dans tous ses états) qui apparaissent également sur les fresques. Au sein de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, le service des archives donne à comprendre toute l'histoire institutionnelle de l'Internat, archives administratives qui constituent une source irremplaçable pour connaître l'histoire de l'Internat et des internes.

**On est là bien loin des fresques... Mais celles-ci sont présentes dans les musées. A commencer par celui**

3 Voir : Jacques Fossard, *Histoire polymorphe de l'Internat en médecine et chirurgie des hôpitaux et hospices civils de Paris*, CPBE, Grenoble, 1981, 4 vol. et 1 vol. de planches.

4 Jacques le Pesteur, *Fresques des salles de garde*, Paris, Ramsay, 163 p.

5 Patrick Balloul, *La salle de garde ou le plaisir des dieux*, Urrugne, éd. de Loya, 1993, 2 vol.

6 Voir : « Interview du professeur François Lhermitte », Patrick Balloul, *La salle de garde ou le plaisir des dieux*, Urrugne, éd. de Loya, 1993, t. I, 156 p., p. 50-52.

7 Il n'est malheureusement pas consultable depuis les postes du Ministère de la culture, probablement en raison de son caractère jugé « pornographique ». Voir : [www.leplaisirdesdieux.fr/](http://www.leplaisirdesdieux.fr/)

8 On attend pour août 2010 la parution de l'important travail de Gilles Tondini : *L'Image Obscène (The Obscene Image)*.

9 Pour une publication sur ce même sujet, voir : Voir aussi : *Cartes de bal de l'Internat en Médecine et Chirurgie des Hôpitaux de Paris*, CBUF, Grenoble, [1985], 46 pl. coul.

de l'AP-HP<sup>10</sup>, qui renferme une véritable reconstitution de la salle de garde de l'ancien hôpital de la Charité, jadis situé rue des Saints-Pères et remplacé dans les années 1930 par la nouvelle faculté de médecine. Cette reconstitution mérite qu'on s'y arrête un instant : si elle fut sauvée de la destruction c'est en effet probablement en raison de valeur des fresques peintes sur ses murs et ses voûtes, exécutées pour certaines d'entre elles par des artistes connus et renommés (au premier rang desquels ont retrouvé Gustave Doré)<sup>11</sup>. Tout autant que l'intérêt historique ou ethnographique des œuvres, c'est leur valeur esthétique qui justifia leur préservation, leur qualité de travaux participant au monde des « beaux-arts ». Plus récemment, le musée des Arts et traditions populaires a récupéré une fresque peinte sur contreplaqué installée les murs de la salle de garde de l'hôpital Boucicaut, dans le XV<sup>e</sup> arrondissement, promis comme d'autres à la destruction par la création de l'hôpital Georges Pompidou<sup>12</sup>. La démarche alors entreprise, s'inscrit pleinement dans la tradition de la préservation du patrimoine ethnologique par les œuvres, celle illustrée par le Musée d'ethnographie du Trocadéro, les musées de l'Homme et des ATP, ou plus récemment le mouvement des écomusées et musées de société.

**Au sein de la ci-devant direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture, feu la mission du patrimoine ethnologique a mené de son côté une action conforme à ses principes de fonctionnement** (soit la connaissance et la valorisation du patrimoine ethnologique français par le soutien à la recherche et la valorisation de ses résultats) en publiant en 2007 le travail d'Emmanuelle Godeau<sup>13</sup>, médecin et anthropologue, qui a mené à bien, sous la direction de Daniel Fabre, une thèse de doctorat de l'EHESS portant sur les traditions de l'Internat. Là encore, les fresques, leur processus de fabrication et la symbolique s'y rattachant sont étudiées avec soin.

**On remarquera au passage que mission du patrimoine ethnologique mise à part, l'administration du patrimoine (la DAPA) n'a guère manifesté d'intérêt pour ce patrimoine** : aucune inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques qui aurait peut-être évité en son temps la disparition d'œuvres de Foujita à Sainte-Anne<sup>14</sup> pas plus que de

10 Cet établissement inclut le monde de l'Internat dans sa programmation de mise en valeur du patrimoine, comme en témoigne une récente exposition consacrée à ce sujet. *Ordre et Désordre à l'hôpital. L'Internat en médecine (1802-2002) - Catalogue d'exposition*, Paris, Musée de l'APHP, 2002, 230 p.

11 « Salon d'un carabin devenu mandarin », *Catalogue des collections permanentes du Musée de l'assistance Publique des Hôpitaux de Paris*, Paris, p. 140-145.

12 Notons au passage que ce dernier a été conçu avec une salle de garde, preuve que tradition hospitalière et modernité médicale ne sont pas incompatibles.

13 Emmanuelle Godeau, *L'« esprit de corps », Sexe et mort dans la formation des internes en médecine*, Paris, 2<sup>ditions</sup> de la Maison des Sciences de l'Homme, 2007, 303 p.

14 Le professeur Marcel Roux a récemment déploré, dans un podcast publié sur le site de l'Adamap à l'occasion de son centenaire, la destruction d'une fresque de

dossiers dans les recherches de l'Inventaire général du patrimoine culturel. L'Archéologie n'est pas concernée quant à elle, pour le moment et pour quelques siècles encore : de là viendra peut-être une tardive redemption !

**Plus modestement, notre propre recherche sur les fresques s'est inscrite dans une perspective légèrement différente : il s'agissait en effet de replacer ces œuvres produites pour (et parfois par) la communauté dans un corpus plus vaste, celui du patrimoine des établissements d'enseignement supérieur parisiens<sup>15</sup>.** Nombreuses y sont les œuvres « officielles », réalisées avec le soutien de la direction des Beaux-Arts, mais une enquête approfondie *in situ* a montré que les élèves et les étudiants n'étaient pas en reste, exprimant par eux-mêmes ou avec le concours d'artistes amis une vision de leur institution qui, tout en empruntant la forme de la caricature ou de la farce, ne diffère guère de celles promues par les autorités : célébration du groupe, de son identité, de son excellence, de ses valeurs. On peut ainsi rapprocher les œuvres de l'Internat de celles des Normaliens appelant Robiquet pour la décoration de la thurne François-Poncet<sup>16</sup>, des rapins œuvrant dans le bâtiment des Loges de l'École des beaux-arts, des mineurs cataphiles<sup>17</sup> constituant patiemment leur souterraine « galerie des fresques » ou encore des Polytechniciens se livrant sur les murs de la résidence de Palaiseau à un concours annuel de décors dans le cadre des « campagnes Kès ».

### **Un patrimoine périssable par essence : la place des fresques dans la vie communautaire des Internes**

Conserver dans des musée quelques exemples de fresques de salles de garde, accumuler les traces photographiques de celles-ci, ou les artefacts s'y rapportant, éclairer par des analyses anthropologiques ou historiques le processus de leur création : autant de biais pour tenter de saisir un patrimoine qui semble pourtant se dérober à l'*arraisonnement* patrimonial, pour reprendre l'heureuse expression forgée par Jean-Louis Tornatore. Revenir sur les liens que les Internes entretiennent avec leurs fresques peut nous éclairer sur les raisons de ces difficultés.

**Les relations entretenues par les Internes avec les fresques des salles de garde sont nombreuses et complexes : voulues par la communauté, les œuvres sont réalisées souvent avec le concours actif de cette dernière.** La fresque représente, dans la plupart des cas, le collectif d'Internes groupés autour de leur économe pour le temps d'un semestre : elle

Foujita décorant la salle de garde de l'hôpital de Vaugirard qu'il lui avait fait faire quand il y était interne dans les années 20. (La Lettre de l'Adamap, 2009, 16:32-35 et <http://www.adamap.fr/cent-ans-marcel-roux.html>) [NDRL].

15 Christian Hottin, *Quand la Sorbonne était peinte*, Paris, Maisonneuve et Larose, Paris, 2001, 303 p.

16 Christian Hottin, « 80 ans de la vie d'un monument aux morts, Le monument aux morts de l'École Normale Supérieure », *Labyrinthe*, N° 5, hiver 2000, p. 61-79.

17 [www.leplaisirdesdieux.fr/.../Histoire/.../Thomas-Gilles/InternesMedecine.pdf](http://www.leplaisirdesdieux.fr/.../Histoire/.../Thomas-Gilles/InternesMedecine.pdf)

prend souvent la forme d'un portrait collectif. Pour permettre à l'artiste de réaliser une œuvre qui sera jugée convaincante par les membres du collectif ou les visiteurs, celui-ci peut prendre appui sur les photographies qui lui sont remises afin de documenter son travail : une bonne fresque est bien souvent une collection de portraits ressemblants, même si leur réunion les place en un lieu ou dans une situation dépourvus de toute vraisemblance, c'est même là le secret, pour une part, du succès de l'entreprise.

**Une fois achevée et inaugurée, elle est lue comme un tableau à clefs, qui permet d'identifier non seulement les personnes physiques, mais aussi certaines de leurs qualités morales ou psychologiques, qui renvoie le spectateur initié à tel trait de caractère, ou encore à telle anecdote se rapportant au représenté.** Ces différents niveaux de lecture renforcent la valeur de l'œuvre pour le groupe, de même que les situations décrites – souvent des scènes de sexualité collective partouzes composées avec un sens recherché de la démesure et qui traduisent par la fusion des corps le sentiment d'unité de la communauté - l'essentiel étant que chacun y trouve son compte de fantasmes sur sa personne et ses relations avec autrui, sans subir pour autant d'outrage à son image ou à sa renommée...

**Les fresques encore servent de décor quotidien à la vie en salle de garde, et à la verve qui s'y manifeste doit répondre l'animation des repas :** respect des codes, assauts de réparties et de saillies drolatiques. Joutes verbales et projections visant les convives aboutissent souvent sur les murs, reliefs des repas et inscriptions au marqueur venant enrichir la fresque au jour le jour et y inscrivant autant de fragments de la vie de l'Internat.

Plus que tout, il faut noter ici que si les internes passent, les fresques demeurent : comme tout patrimoine on les hérite de ses prédécesseurs et on les laisse à ses successeurs. On y retrouve celui-ci depuis devenu un professeur illustre, ou au contraire celui-là éloigné de la vie de l'hôpital. On s'y retrouve parfois, avec nostalgie, se souvenant alors de ses jeunes et laborieuses années d'étudiant. Sublimant la banalité des lieux, elles deviennent pour toutes et tous le paysage mémoriel des années d'Internat et constituent un élément essentiel de la transmission intergénérationnelle de l'esprit et des valeurs du groupe, l'expression durable d'un temps qui n'est ni celui des rotations semestrielles ni celui du cursus individuel : un temps collectif.

**Reste que, dans le cas des fresques, transmission ne signifie pas nécessairement conservation.** Cela peut être le cas, bien entendu : certaines fresques, anciennes et célèbres, ont acquis au sein du groupe un statut de quasi-monument historique. C'est le cas des petits sujets encadrés sur les murs de la salle de garde de pharmacie de la Pitié-Salpêtrière, des décors repris d'œuvres de Félicien Rops sur les murs de Bichat<sup>18</sup>, ou encore de l'illustre *Guerre des gaules* de

Saint-Antoine, qui remonte aux années quarante du siècle dernier.

**On a vu en outre que, si la patrimonialisation par les institutions culturelles demeure rare, le travail de recherche et de documentation des anciens internes est lui intense, et vise à sauver de l'oubli nombre de fresques disparues, notamment grâce à la photographie.**

**En effet les fresques disparaissent.** Mais ce n'est pas le fait de la négligence ou de l'administration, qui viendrait de temps à autre rafraîchir les murs des salles : il est inscrit dans le principe même de création des fresques que ces dernières peuvent disparaître. Ainsi, le principe méconnu, et qui sous-tend pourtant toute action patrimoniale (conserver c'est détruire) se trouve dans le cas des fresques de l'Internat explicité, assumé, revendiqué. Les murs n'étant pas extensibles et multipliables à l'infini, chaque économe nouveau venu sait, s'il souhaite laisser une marque de son passage, qu'il lui faudra recouvrir tout ou partie d'une fresque ancienne pour en faire exécuter une nouvelle. Une archive archivée se conserve « pour l'éternité », une œuvre d'art entrant dans les collections de l'État devient inaliénable, mais une fresque durera le temps qu'elle durera, tant que le voudront les occupants du lieu, de telle sorte que la destruction prévisible, quoique non programmée, de l'œuvre se trouve inscrite dans le processus même de sa création, selon une dynamique en contradiction avec une conception statique du patrimoine fondée sur la préservation et la durée infinie des objets, sur l'abolition recherchée de l'œuvre inexorable du temps. Conserver la tradition, c'est accepter de détruire les fresques.

**Mais quel est en définitive le patrimoine : est-ce la fresque, ou le processus qui la fait naître, vivre et mourir ? Ou encore les deux ? Il faut ici recourir à d'autres approches du patrimoine que celles qui sont ordinairement les nôtres.**

**Les fresques, œuvre matérielle au cœur d'un patrimoine immatériel**

**On le sait, et André Chastel et Jean-Pierre Babelon l'ont rappelé dans leur essai classique<sup>19</sup> consacré à la notion de patrimoine, le Japon a une conception du patrimoine qui diffère profondément de celle, héritée de la tradition occidentale, qui présida à la naissance de la convention de l'UNESCO de 1972, dite convention du patrimoine mondial : les temples y sont périodiquement reconstruits et l'ancienneté du temple tient moins à l'antiquité de ses murs qu'à celle des rites qui s'y déroulent.** Traditions, expressions, représentations, rites, tels sont les objets visés

et aquarelle, 29,2 x 18, 2. Paris, Musée du Louvre, département des arts graphiques. Inv RF 5265. Reproduction : *Le cabinet des dessins : Rops*, Paris, Flammarion - musée galerie de la Seita, 1998, 128 p., p. 106-107.

19 André Chastel et Jean-Pierre Babelon, *La notion de patrimoine*, Paris, L. Levi, 2000, 141 p.

par la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI)<sup>20</sup>, texte à portée internationale qui doit beaucoup à l'œuvre du Japon au sein de l'UNESCO, mais qui connaît depuis sa publication un succès croissant, au point d'avoir été en moins de sept ans ratifiée par près de cent quinze pays.

Tout comme celle de Faro, née des réflexions du Conseil de l'Europe<sup>21</sup>, la convention pour la sauvegarde du PCI<sup>22</sup> place au cœur de son dispositif les communautés : « Communautés patrimoniales » dans le cas de la convention de Faro, qui peuvent se reconnaître en des objets de toute nature, communautés maîtresses du processus de patrimonialisation dans le cas de celle dite de 2003, puisque les groupes humains doivent être associés et étroitement consultés pour tout projet concernant leur PCI : recherche en vue d'un inventaire, protection juridique, mise en place de dispositif de transmission, protection juridique éventuelle. En effet, le patrimoine culturel immatériel étant avant tout un patrimoine incorporé, que chacun porte en permanence avec lui, en lui, il serait difficilement concevable que les éléments en soient préservés sans le concours actif de ceux qui les détiennent, les font vivre, les recréent en permanence et les transmettent.

Communautés, processus, transmission intergénérationnelle... On l'a compris, tous les éléments de l'exposé qui précèdent tendent à établir que le patrimoine culturel immatériel est l'outil approprié pour saisir dans toutes ses dimensions le patrimoine de l'Internat en médecine : pauvre en lieux, pauvre en objets, mais riche de traditions et de rituels qui procurent à ses membres « un sentiment d'identité et de continuité », selon les termes mêmes de la convention. Cette dernière n'exclut pas les objets, mais les insère dans le dispositif dans la mesure où ils servent de support au PCI : telle est sans doute la véritable place des fresques, dont la valeur esthétique est plus sujette à débat que bien d'autres œuvres et dont la valeur d'ancienneté est par définition mal assurée, mais dont la valeur sociale pour le groupe en tant que support des expressions communautaires est en revanche cruciale. En outre, la fresque ne se conçoit guère sans l'ensemble des autres éléments constitutifs du patrimoine de l'Internat<sup>23</sup>, à savoir les chants<sup>24</sup> (pratiques orales et musicales), les battues (savoir-faire spécifiques au

20 Pour une analyse basique de la convention, voir : Christian Hottin : « Anti-monumental ? Actualité du patrimoine culturel immatériel », *Monumental*, semestriel 1, 2008, p. 70-73.

21 Voir : <http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/199.htm>

22 Voir : <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=00006>

23 Pour une analyse d'ensemble de ces traditions, voir : Voir : Patrice Josset, *La salle de garde, Histoire et signification des rituels des salles de garde de médecine, chirurgie et pharmacie, du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Le Léopard d'Or, 1996, 270 p.

24 Voir un bréviaire parmi d'autres : *Le Bréviaire du carabin*, Strasbourg, Association Amicale des Etudiants en Médecine de Strasbourg, 1981, 619 p.

même titre que l'art d'ouvrir une bouteille sans tire-bouchon) et les fêtes, tonus, enterrements, dîners de patrons et autres rendus (manifestations collectives) qui sont pour le coup autant de manifestations relevant directement du patrimoine culturel immatériel.

Le patrimoine culturel immatériel est certainement le concept adapté pour traiter de manière efficace du patrimoine de l'Internat, permettant d'en saisir tous les éléments matériels en les subordonnant à l'identification et à l'interprétation des comportements individuels et manifestations collectives qui s'inscrivent dans la longue durée historique du groupe autant que dans son existence sociale contemporaine. La convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine est-elle pour autant l'outil idoine pour protéger ce patrimoine que semblent menacer les évolutions du mode de vie des Internes, les transformations du concours et de la vie hospitalière ainsi que les tracés administratifs de tous ordres ? C'est moins simple et moins évident, et le distinguo entre la catégorie d'action publique et le concept n'est pas qu'une affaire casuistique pseudo-jésuitique.

### L'explicite et l'implicite

Dans ouvrage récent consacré à la Fabrique du patrimoine, Nathalie Heinrich<sup>25</sup> a mis en évidence, à partir d'une enquête ethnographique réalisée au sein des services de l'Inventaire général du patrimoine, les étapes constitutives de la chaîne patrimoniale, soit l'ensemble des opérations par lesquelles chercheurs et conservateurs de l'Inventaire traitent les objets qu'ils étudient pour les sélectionner et les patrimonialiser. Une part importante de son analyse consiste en l'étude des critères qui fondent leurs choix. Certains d'entre eux sont explicites, évident, prescrits par l'Institution : l'ancienneté d'un monument en est un. D'autres, tout en étant explicites sont ambivalents : la multiplicité ou l'unicité d'un élément, par exemple, peuvent conduire à le sélectionner ou à l'exclure, soit qu'on veuille le distinguer de la série comme remarquable, soit qu'on le rejette comme aberrant par rapport à elle. Certains encore sont implicites et d'autres enfin sont proscrits encore qu'opérant, à commencer par la beauté, la valeur esthétique, qui ne sauraient avoir droit de citer dans une opération scientifique de description du patrimoine mais dont les agents du patrimoine ne peuvent bien évidemment se départir totalement.

Pour en revenir à la question qui nous occupe, l'appartenance des traditions de l'Internat et parmi elles l'art de réaliser des fresques au champ du patrimoine immatériel n'implique nullement que ces dernières pourraient être reconnues comme patrimoine par l'État, ou, a fortiori, par l'organisation internationale. Entrent ici en ligne de compte des critères implicites de choix, ainsi que des stratégies

25 Nathalie Heinrich, *La fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2009, 288 p.

des acteurs patrimoniaux, qui conduiraient très certainement à les exclure. Pour ne parler que du processus d'inscription des éléments sur les listes représentatives ou de sauvegarde du PCI, il n'est pas évident d'envisager qu'un Etat accepterait de présenter un dossier portant sur un élément dont certains contenus à connotation ouvertement sexuelle pourraient choquer dans un contexte de relations internationales fondé sur le dialogue interculturel. En effet, cette obligation de contribuer au dialogue entre les cultures, (et donc, implicitement, à la production de consensus) figure au nombre des critères à remplir pour l'inscription d'un élément (critère R 2 du dossier de candidature). Au sein même de l'organisation, le souci de produire une liste représentative du patrimoine à l'échelle mondiale, qui plus est dans un contexte délicat, à savoir celui des premières années de mise en œuvre d'un texte porteur de grands espoirs (avec ce que cela implique de sélection des éléments se soustrayant à toute forme de critique possible), conduirait très certainement à un choix identique d'exclusion de la liste.

Plus profondément mais il ne s'agit là que d'une hypothèse, qui est à considérer comme telle on peut tenter de comprendre les réticences exprimées par des acteurs patrimoniaux de tous ordres (y compris ceux de l'institution patrimoniale française : en son temps la publication du livre d'Emmanuelle Godeau a suscité interrogations et incompréhensions) par la situation du patrimoine de l'Internat dans une double impasse dans un angle mort des politiques patrimoniales de démocratisation culturelle. Il nous semble ceci étant avancé avec beaucoup de précautions que ces dernières se fondent sur deux principes et se construisent selon deux axes. Le premier, le plus ancien, est celui de la mise à disposition du plus grand nombre des œuvres du patrimoine les plus incontestables, légitimées de longue date par l'institution : chefs d'œuvres des musées de la haute époque, châteaux royaux, cathédrales. Le second, plus récent, mais ayant pris une grande ampleur depuis un demi-siècle, est celui de l'onction patrimoniale accordée aux œuvres du plus grand nombre, souvent les humbles, les modestes, qui n'avaient initialement pas part à la jouissance des œuvres de la première catégorie : cités ouvrières, logements sociaux, vestiges industriels préservés tant en raison de leur qualité technique que du témoignage qu'ils portent d'une civilisation industrielle déchu. Il se pourrait que, implicitement, le patrimoine de l'Internat apparaisse comme le patrimoine d'une élite qui n'a pas vocation à être partagé par le plus grand nombre, tout autant que comme un patrimoine indigne et « vulgaire » mais surtout indigne de l'onction patrimoniale.

En outre, la représentation crue de la sexualité en

art pour prendre un thème majeur des fresques qui nous intéressent - n'est guère valorisée qu'en raison de son antiquité (et les phallus romains ont alors droit de cité dans les vitrines des musées archéologiques, tout comme les fresques de Pompéi qui méritent les égards des essayistes et forment la matière des « coffee table books »<sup>26</sup>) ou *a contrario* de sa contemporanéité, le recours à la sexualité, comme outil de transgression de la morale, étant un des moteurs de la création dans le champ de l'art contemporain perpétuellement en quête de dépassement de ses limites, pour rappeler une analyse précédente de Nathalie Heinich. Ni assez anciennes pour que leur valeur historique développe leur valeur artistique, ni assez esthétiques pour cette valeur artistique les imposent dans le présent, nos fresques sont renvoyées au mieux au patrimoine ethnologique, purgatoire brumeux de l'institution, à condition que cela reste discret.

### Pour garder le moral

**Les fresques des salles de gardes me placent quant à moi dans une redoutable contradiction, au risque de la schizophrénie patrimoniale : objet d'étude passionnant, mais objet patrimonial insoutenable, quasiment indéfendable.** Je ne l'ai pas caché aux Internes qui ont bien voulu témoigner de l'intérêt pour mes modestes recherches, mais aussi pour mes fonctions, qui doivent, elles, tenir compte de paramètres autres que ceux de la recherche. La patrimonialisation par la recherche, soit le travail d'inventaire, semblant être la voie médiane la plus souhaitable.

**Dernièrement, ils ont bien voulu m'inviter à l'inauguration d'une fresque nouvelle dans un grand hôpital parisien. Devant l'œuvre dévoilée, un jeune économiste a rappelé à l'assistance l'importance de ses traditions. C'était sans doute ce qu'il fallait faire, et qu'il faut continuer à faire, plus qu'entre les mains de l'Etat ou d'une organisation internationale, le patrimoine culturel immatériel repose d'abord entre les mains de ceux qui le portent, et c'est d'eux et non des autres qu'il a besoin avant tout pour exister... ■**



**Fresque et roue de la salle de garde de l'hôpital Saint-Antoine.**

<sup>26</sup> Nathalie Heinich, *Le triple jeu de l'art contemporain, sociologie des arts plastiques* Paris, éditions de Minuit, 384 p.